

Par Jean-Claude Mailly

G. Ducrot

LETTRE AUX SECRÉTAIRES DE SYNDICATS

C'est également une des raisons, parmi tant d'autres, pour lesquelles FO s'était opposée à la réforme initiée par la position commune MEDEF / CGPME / CGT / CFDT et la loi du 20 août 2008. Cette opposition toujours intacte est liée à notre conception du syndicalisme et à notre attache-

ment que le seuil de 8% est fixé pour l'audience comme critère de représentativité et celui de 30% pour rendre valide la signature d'un accord (50% pour exercer une opposition).

Les résultats pour chacun des syndicats après premières corrections sont les suivants (tableau ci-dessous):

Syndicats	Audience	Poids dans la négociation*
CGT	26,81%	30,63%
CFDT	26,00%	29,71%
FO	16,01%	18,28%
CFE-CGC	9,42%	10,76%
CFTC	9,30%	10,62%

* Les résultats sont recalculés en fonction des seules organisations reconnues représentatives. Ce sont ces chiffres qui serviront, au niveau national interprofessionnel, à calculer les 30%.

Chers(ères) camarades,

Nous avons pris connaissance des résultats de la représentativité dans le secteur privé le 29 mars dernier.

Avec 16,01% au total et 18,28% en poids relatif (poids dans la négociation interprofessionnelle), notre organisation confirme nettement sa troisième place dans le paysage syndical.

Le paysage syndical comporte les mêmes cinq confédérations, ce qui confirme aussi le pluralisme syndical auquel FO a toujours marqué son attachement. Rappelons que pour les organisations à l'origine de ce dossier, il s'agissait de réduire le nombre de confédérations représentatives!

chement à la liberté syndicale.

Au final, les cinq confédérations sont encore présentes, ayant franchi le seuil exigé des 8%. L'audience est donc chiffrée, ainsi que le poids relatif dans les négociations au niveau interprofessionnel, mais aussi branche par branche. Rappe-

À noter que cette «photographie», si on peut dire, ne concerne que 5,4 millions de salariés qui se sont exprimés sur 12,7 millions d'inscrits concernés et un total de 17 millions de salariés estimés dans le privé. À ce stade, nous n'excluons aucun contentieux, sachant, par exemple, que des

LETTRE AUX SECRÉT.

procès-verbaux d'élections dans des entreprises où FO était présente n'ont pas été pris en compte, ce qui a amoindri notre score.

La participation a été, je le rappelle, très faible dans les TPE –Très Petites Entreprises– et les chambres d'agriculture (élections qui ont eu lieu respectivement en décembre 2012 et janvier 2013). D'autre part, il faut aussi indiquer qu'une confédération comme la nôtre regroupe le secteur privé et le secteur public et que son poids global doit intégrer l'ensemble, c'est une demande que nous formulons auprès du gouvernement.

L'intégration des résultats obtenus dans la fonction publique en 2010/2011, qui avaient placé FO en première position (avec 16,61%), sans rebattre complètement les cartes accentue de fait notre représentativité globale et réduit les écarts forts de nos résultats à ces élections.

Je tiens à souligner le fait que les résultats obtenus par notre confédération sont le fruit du travail de terrain de l'ensemble de nos syndicats et structures syndicales et militants, et je tiens à les en remercier.

Ces derniers doivent être constamment en campagne électorale puisqu'un nouveau cycle de prise en compte des élections a déjà démarré au 1^{er}

janvier 2013, pour les résultats de représentativité en 2017.

«ACCROÎTRE LES IMPLANTATIONS FO»

Dès à présent, pour ce nouveau cycle, il convient d'ailleurs que les syndicats transmettent systématiquement leurs résultats électoraux aux unions départementales et fédérations, pour que nous puissions mieux suivre et pouvoir effectuer des vérifications nous permettant alors d'intervenir et nous rendre moins dépendants des données annoncées par l'Administration. Sur la période 2009/2012, nous n'avons eu que 12% de remontées, ce qui a compliqué notre travail de vérification.

C'est donc «reparti pour un tour», si je puis dire. L'enjeu pour toutes les organisations syndicales va être de s'implanter là où elles ne sont pas et de se développer là où elles sont, mais aussi d'aller chercher les voix auprès des nouveaux salariés qui ne prennent pas part au vote.

À l'issue de ce cycle 2008-2012, nous obtenons donc une audience dans le secteur privé de 16,01% avec 55% de taux de présence dans les entreprises. La CGT et la CFDT font quant à elles 26,81% et 26% avec un taux de 70% de

présence. En extrapolant nos résultats, si nous étions implantés dans 70% des entreprises, nous pourrions franchir la barre des 20%.

D'où, mes camarades, l'importance d'accentuer notre implantation et notre développement, et ce, à tous les niveaux, dans tous les secteurs du privé comme du public.

Il est essentiel de continuer à nous implanter et à nous développer. Je rappelle que le développement, est une priorité pour FO. Le développement, c'est à la fois créer de nouvelles implantations FO, mais aussi conforter les syndicats existants en augmentant le nombre de nos adhérents et notre audience, ainsi qu'un effort particulier dans l'encadrement en lien avec FO Cadres (compte tenu de nos résultats catégoriels au niveau interprofessionnel: 13,83%).

Pour ce faire et dans la suite des résolutions du congrès confédéral de février 2011, notamment la résolution spécifique développement, la Confédération mais aussi les fédérations et les unions départementales mettent à la disposition des syndicats des outils et méthodes reprenant les termes de notre résolution de congrès. «Le triptyque suivant reste plus que jamais le plan de développement du syndicat: présence sur le terrain /

AIRES DE SYNDICATS

développement des revendications/adhésions. Le congrès a appelé dans cette résolution la Confédération, en lien avec les UD et les fédérations, «à mettre en œuvre les moyens nécessaires au développement des syndicats à tous les niveaux».

La Confédération œuvre dans ce sens et avec cet objectif. C'est pourquoi un secteur confédéral est chargé spécifiquement du développement, que le CFMS propose aux structures un stage spécifique «se développer», que des circulaires ont été publiées en direction des structures UD et fédérations, et ce, afin d'aider les syndicats à se créer et à se développer.

«PLAN DE DÉVELOPPEMENT SYNDICAL»

Dans cette même résolution «développement», le congrès demandait «que les syndicats, avec l'aide de l'UD et de la fédération, préparent pour leurs militants et leurs bureaux (ou équivalents) un plan de développement qui peut contenir le plan de formation syndicale adéquat».

De nombreux syndicats ont déjà entrepris ces démarches de développement et nous les soutenons, les faisons connaître et les valorisons. Néan-

moins, la mesure de l'audience qui vient de tomber, tel un couperet, impose de relancer ces actions et de tous nous mobiliser de nouveau afin d'accentuer notre développement, nécessaire et indispensable à notre action et nos revendications syndicales.

Dans la même logique, il convient que les syndicats respectent bien leurs obligations statutaires, dont l'organisation des assemblées générales qui constituent un point d'appui important pour le développement.

Ce n'est pas seulement une question de «patriotisme syndical». Il en va en effet du poids et du rôle du syndicalisme libre et indépendant que, seuls, nous incarnons et pratiquons au bénéfice des salariés et d'eux seuls. Comme le disaient à juste titre nos anciens: «FO, un syndicat, pas un parti.» Un syndicalisme libre et indépendant, tel que nous le concevons, suppose à la fois des revendications claires, une détermination (nous ne sommes pas des «griouettes»), un pragmatisme de la négociation et de l'action si nécessaire et une capacité à peser sur les événements. Ce dernier point fait directement référence à notre développement: plus nous serons nombreux à être syndiqués (là où nous sommes présents) et plus nous serons implantés, plus

nous serons en situation d'obtenir satisfaction parce que de plus en plus incontournables.

Car derrière le développement, il n'est pas uniquement question d'audience électorale: il s'agit aussi de démontrer notre représentativité par l'adhésion du plus grand nombre de salariés là où nous sommes implantés et par le regroupement des salariés dans la création de syndicats là où nous ne sommes pas présents, et ce, afin de développer, de conforter et de renforcer nos revendications.

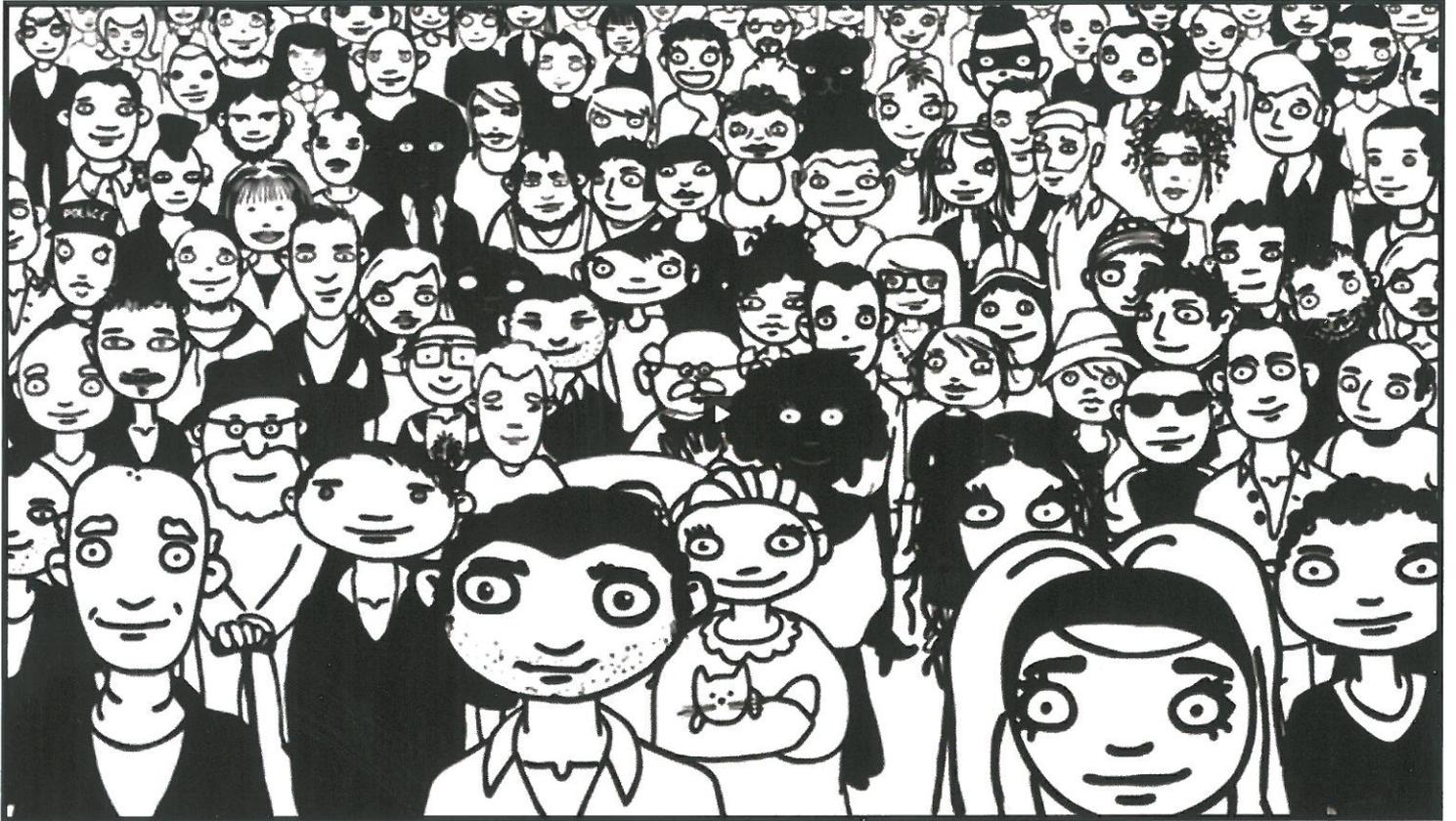
Force Ouvrière a confirmé nettement sa troisième place dans le privé et notre présence dans la quasi-totalité des branches. Nous ne devons pas pour autant nous «reposer» avec ce résultat. Bien au contraire, nous devons mettre le turbo pour nous développer. C'est un de nos enjeux pour l'avenir, afin que les travailleurs puissent compter sur une organisation réellement libre et indépendante, Force Ouvrière.

Comptant sur vous collectivement et individuellement.

Amitiés syndicalistes,



Jean-Claude Mailly
Secrétaire général



Que la Force

- épisode 1 pourquoi je me suis syndiqué
- épisode 2 comment je me suis présenté au CE
- épisode 3 Pourquoi défendre le service public
- épisode 4 Comment nous avons monté notre syndicat
- épisode 5 pourquoi il est temps d'augmenter les salaires
- épisode 6 y compris dans les TPE
- épisode 7 comment en finir avec la crise
- épisode 8 et vive les congés payés !
- épisode 9 tout savoir sur sa fiche de paie
- épisode 10 les élections dans les Très Petites Entreprises
- épisode 11 vive la sécurité sociale
- épisode 12 la différence entre les hommes et les femmes
- épisode 13 en 2013, que la force soit avec vous !
- épisode 14 la logique néfaste de la compétitivité-emploi
- épisode 15 le retour de la réforme des retraites
- épisode 16 vive l'internationale

soit
avec vous



FO

"Bienvenue dans le monde du travail"

www.force-ouvriere.fr

<http://www.youtube.com/LeMondeDuTravail>